



## Compte-rendu de la réunion du jeudi 22 septembre 2011 A la MJC de GAILLAC.

### I – Règlementation pour la plongée en lac

M. FARGUES (EDF) intervient pour rappeler la réglementation applicable en lacs et surtout nous sensibiliser sur les risques liés aux lâchers qui sont télécommandés à distance et peuvent mettre en danger des plongeurs, notamment à proximité des barrages. Il communiquera ses coordonnées afin que l'on puisse le contacter pour prévenir qu'on va plonger et qu'ils en tiennent compte ou qu'ils préviennent en cas de lâcher prévu.

### II- Préparation de l'Assemblée générale : fiches action

Nous demandons aux Présidents de commission de nous faire remonter les fiches action ; ne pas hésiter à appeler Delphine GOURSAUD pour toute aide au remplissage de ces fiches.

### III- Création d'un « pool » de moniteurs

Chaque année, nous tentons de faire remonter l'encadrement disponible des clubs. Eric DUBOIS prend la parole : il a 14 élèves à former au niveau III au club de MAZAMET et seul, c'est ingérable ! Donc nous réitérons la demande auprès des clubs : merci de faire remonter l'encadrement disponible avec nom, prénom et coordonnées téléphoniques et mails. Nous allons demander à Marc de créer une liste de moniteurs et encadrants visible sur le site internet du CODEP. Saint Sulpice a aussi besoin d'un formateur NITROX et ne sait pas où le trouver !

Nous proposons qu'Eric demande la liste à la Région. Nous enverrons aux personnes concernées un courriel leur précisant que nous prévoyons de faire paraître la liste sur le site et qu'ils ont la possibilité de se désinscrire avant qu'elle ne paraisse.

### IV- Point sur les formations à prévoir / demandées aux clubs par leurs licenciés

Nous demandons aux Présidents de club de nous faire remonter les besoins en formation des licenciés de leur club (TIV, initiateur, formation bio, niveau IV, photo, etc.) pour la réunion du 20 octobre prochain. Marc DAYDE propose de fixer des dates en août (pour l'an prochain) et de les mettre sur le site avec une date limite de réponse. Gérard MIQUEL essaiera de faire un calendrier pour cette année.

Au dernier examen initiateur de juin, seulement 7 personnes étaient présentes (soit presque autant que le jury !!!) ; nous préférons nous abstenir une année et avoir un groupe de plus de 10 personnes

### V- Projet de fosse à Bisséous - suite

La base départementale a perdu la piscine mais le club essayait de la « récupérer ». Avant il y avait une fosse à plongeur. Nous pourrions faire une fosse de 20m non couverte car il n'y en a pas dans le Grand Sud. Elle serait en outre classée « milieu naturel » (grâce à sa profondeur) d'où la possibilité de valider

des niveaux II. Il est aussi proposé de faire une base multi-activités : 3 fédérations sont intéressées et seraient impliquées : plongée, triathlon, sauvetage, natation.

La Mairie est partante si on trouve 80% du financement. Ensuite, soit la Mairie vend la piscine pour le franc symbolique (ce qui peut être envisageable si nous trouvons 100% du financement), soit elle en reste propriétaire.

Pour l'administrer, il faut un Brevet d'Etat qui soit présent et chaque club apporte son Directeur de plongée.

Il faut étudier le prévisionnel pour que les « cotisations » couvrent les frais de fonctionnement.

Nous allons essayer de monter un dossier « béton » pour le CNDS 2012.

A suivre...

## VI- Questions diverses

- Nicolas LAMBLOT remplace Vincent RAGO au 8<sup>ème</sup> RPIMA. Il est niveau II et passe l'initiateur le mois prochain.
- 2008 : stage niveau IV : 5 candidats l'ont passé et 4 l'ont eu mais la prise en charge financière n'a pas été honorée ; il y a le même problème à MAZAMET. Et il en va de même pour les MF1 de cette année. Mais nous avons du retard dans le versement de cette participation aux frais suite aux nombreuses formations qui ont été organisées ; ce retard devrait se résorber sous peu.
- Nouvelle piscine de CARMAUX : Ils se sont équipés d'un compresseur mais il manque de l'argent pour des rhéostats, des vannes. Seulement 3 clubs ont eu le CNDS l'an passé sur 9 qui pouvaient y prétendre. Nous préconisons donc au club de monter un dossier.
- Aide au petit matériel : voir le CDOS ; en gros, nous pouvons prétendre à 800€ tous les 2 ou 3 ans. Cela peut intéresser ALBI qui a besoin de matériel enfant.
- Projet 2013/2014 : modification des brevets d'état en D.E. (Diplôme d'Etat).
- Gérard MIQUEL insiste sur l'importance des prérogatives dans le code du sport : les dépassements de profondeur ne sont plus tolérés par exemple, et nous sensibilisons les présidents de club sur l'évolution du code et surtout sur son respect.
- Modifications sémantiques : Les appellations changent complètement : « moniteur » devient « formateur », « niveau IV » devient « guide de palanquée »... il y aura plus d'uniformité. Les initiateurs dans quelque discipline que ce soit auront une partie commune ce qui leur évitera de refaire ce qu'ils auront déjà fait. Cela permettra de mieux faire communiquer les commissions entre elles en rassemblant les parties communes.
- Pour les Présidents de club : l'AG du Comité est programmée les 3 et 4 mars 2012, probablement à CANET (ou en tous cas dans le 66). L'AG Nationale aura lieu le 1<sup>er</sup> avril à LILLE.
- Concernant la plongée enfant, le challenge Oxyjeunes se déroulera le 24 mars à TOULOUSE (8 à 18 ans).

**Prochaine réunion:** La prochaine réunion aura lieu à MAZAMET le Jeudi 20 octobre à 20h30 et l'Assemblée Générale le jeudi 1<sup>er</sup> décembre à CASTRES à la base départementale.